



**CRÉDIT D'ANIMATION SPORTIVE: DEMANDE DE SUBVENTION
POUR UNE MANIFESTATION PONCTUELLE**

Le dossier complet (avec toutes les indications) doit parvenir au Service des sports au plus tard 2 mois avant le début de la manifestation, sans quoi la demande est irrecevable.

Club

Nom du club

Adresse postale

Adresse électronique

Site internet

Sport concerné

Coordonnées bancaires

Désignation précise du titulaire
du compte bancaire ou postal

Banque

CCP

N° de compte

N° de compte

IBAN

IBAN

Personne de contact

Nom

Prénom

Adresse

NPA / lieu

Tél. privé

Portable

Adresse électronique

Manifestation

Description de la manifestation :

Nombre de participants :

Date de la manifestation :

Lieu :

Motifs de la demande :

Budget total (détails sur document annexé) :

Fr.

Résultat lors de la dernière manifestation :

Fr.

Formes de soutien, selon «*Crédit d'animation sportive / Informations*» point 5 a-h
(cocher ce qui convient)

a) b) c) d) e) f) g) h)

Annexes requises

- Programme de la manifestation
- Budget détaillé
- Bilan de l'édition précédente
- Bulletin de versement
- Après la manifestation, trois à cinq photos (en haute définition) devront être transmises au Service des sports. Elles pourront être utilisées comme support publicitaire libre de droit.

Confirmation de la société

Le soussigné/La soussignée atteste par sa signature l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

Toutes les demandes incomplètes seront renvoyées.

Lieu et date

Signature _____

Formulaire à renvoyer par voie postale complété, signé et muni des documents demandés.